



TARIFS

Année Scolaire 2024 - 2025

MODALITÉ DE REGLEMENT				
TEST psychotechnique : uniquement pour le préscolaire (A régler directement au psychologue).				
Tests de niveau (primaire) 80 DT pour les nouveaux inscrits au cycle primaire.				
Frais d'inscription : 370 pour les 3 premières années / 320 pour les anciens élèves.				
DÉSIGNATION	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche (à régler avant le 1/12/2024)	3 ^{ème} Tranche (à régler avant le 1/03/2025)	COÛT ANNUEL TTC
Montant HTVA	1691.200 + 7 % TVA	1268.400 + 7 % TVA	1268.400 + 7 % TVA	4228 +7% TVA
SCOLARITÉ PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	1809.584 TTC	1357.188TTC	1357.188TTC	4523.960 TTC
Demi-pension (Encadrement* + 5 repas/semaine)	245 dt* 528.5 dt	175 dt* 377.5 dt	175 dt* 377.5 dt	1878.5 TTC
	773.5 TTC	552.5 TTC	552.5 TTC	
Service panier (Encadrement pendant et après le repas.)	245 TTC	175 TTC	175 TTC	595 TTC
Garde (Lundi-mardi-jeudi et vendredi)	280	200	200	680 TTC
Les Externes	Ce sont les élèves qui ne déjeunent pas à l'école. Par conséquent, l'accueil de ces enfants ne se fera qu'à 13h25 ou 14h25 selon l'emploi du temps.			
☞ <i>Demi-pension et service panier : les réservations doivent avoir lieu dès l'inscription.</i>				
☞ <i>En cas de désistement, tous ces droits et frais ne seront ni remboursables, ni transférables à d'autres personnes ou à d'autres frais. L'absence de paiement dans les délais impartis entraîne l'exclusion temporaire de l'élève puis sa radiation de l'établissement.</i>				

NB : Chaque année les prix en vigueur mentionnés ci-dessus subiront une augmentation de 5%